Concours des maisons et jardins fleuris 2010

La remise des prix aura lieu le 25 Septembre 2010 à la salle Fabre à partir de 18 h.

Lors d'un apéritif, les lauréats du concours seront récompensés pour avoir embelli les villages de Fréjeville et de Carbes durant tout l'été et plus encore.

A noter que cette remise des prix sera organisée en parallèle du lancement officiel du site internet communal.



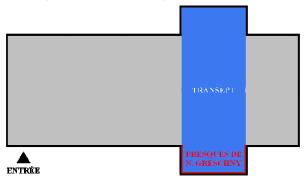


Culture - Un livre sur Nicolai Greschny

A la mi-septembre, «Les Editions du Grand Sud» publieront un très bel ouvrage sur Nicolaï Greschny, intitulé « Nicolaï Greschny, des fresques aux icones ».

Mais qui est Nicolaï Greschny?

Il est l'auteur des magnifiques fresques situées dans le transept droit de l'église Saint Hilaire de Fréjeville.



Disparu il y a 25 ans, Nicolaï Greschny est né en Estonie. Il a passé une grande partie de sa vie frugale de bâtisseur dans le Tarn à Marsal, au hameau de La Maurinié.

Ses œuvres sont la marque d'une profondeur artistique et humaine. Sa connaissance théologique et sa maîtrise des techniques des peintres anciens, font aujourd'hui de cet héritier d'une lignée ininterrompue de fresquistes et de peintres d'icones, un artiste aux dimensions universelles.





🔖 Fresques de l'église Saint Hilaire de Fréjeville

Quel est le contenu de l'ouvrage?

Réalisé à l'initiative des Amis de Nicolaï Greschny, il présente 150 reproductions d'icônes et de fresques peintes par l'artiste. 107 églises en France, dont 75 en Midi Pyrénées portent la trace de ses pinceaux (Chambéry, Le Mans, Cannes, Marseille, Châtel Guyon...).

Pierre Bertrand le Président des Amis de Greschny a souhaité à travers ce livre « faire revivre le peintre, un personnage authentique, dans ses moments les plus familiers comme les plus artistiques ». Des textes écrits par Marie Thérèse et Michael Greschny (son épouse et son fils) ainsi que par René Rouquier, Yves Rouquette, Jean Roques, Gilbert Assémat et le Père Jean agrémentent l'ouvrage. Les photos sont de Jean Paul Azam.



Ouel est son coût?

Le livre (120 pages) est vendu au prix public de 29 € au format 26x26, reliure cartonnée, dos carré cousu, jaquette.

Il sera disponible en librairie à partir de Septembre.

A l'occasion de l'année Greschny, ses amis organisent également une exposition à l'Hôtel Rochegude du 17 septembre au 10 octobre 2010 et diverses animations pour les « journées du patrimoine », en liaison avec les offices de tourisme (Mages, Marssac, Le Séquestre, Briatexte, Salvagnac, St Gérard, St Urcisse, Castanet, dont les églises ont été décorées par l'artiste).

Où peut-on prendre contact?

Pour en savoir plus sur la suite de son œuvre (son fils Michaël a hérité de quatre siècles d'une tradition familiale d'iconographes russes):

Site internet: www.greschny.com

Bulletin d'informations municipales de Fréjeville



N° 6 - Septembre 2010

Sommaire .

Le mot du maire.

Le site internet de Fréjeville. Informations aux personnes âgées.

> Informations sur la salle Fabre. Création d'une école de Football.

Concours des maisons fleuries 2010. Un livre sur Nicolaï Greschny. & @

Infos pratiques

MAIRIE

<u>éléphone :</u> 05.63.74.33.5

<u>Site internet :</u> www.village-frejeville.fr

Ouverture du secrétariat

undi | Mardi | de 10 h à 12 h Ieudi | et de 16 h à 18 h

Mercredi > de 16 h à 18 h

Le secrétariat est fermé le 1er et 3ème mercredi du mois

<u>Permanence des elus ;</u>

<u>ÉCOL</u>

Téléphone : 05.63.74.33

PAROISSE

M. l'Abbe Louis GAU <u>Teléphone (centre paroissial de Saix)</u> 05.63.74.71.63

DISTRIBUTION DES AVIS DE DÉCÈS

Mme Lucette VIGUIEI

Le mot du maire

U rbanism

En 2001 obligation était faite aux communes d'appliquer la loi « Solidarité Rurale et Urbaine » votée en 1975 et qui était en sommeil. La répercussion immédiate a été l'obligation pour les communes de payer la réalisation des réseaux (voirie, électricité, eau) au droit de parcelles classées constructibles sans pouvoir le répercuter sur le particulier (sauf pour les promoteurs, agriculteurs, artisans et commerçants à vocation commerciale).

Une participation était possible pour l'ensemble des demandeurs s'il y avait création de voirie et réseau nouveaux sous la forme de « Participation pour Voie et Réseaux » P.V.R..

Les petites communes n'étaient pas dans la plupart des cas concernées car la création devait émaner d'elles-mêmes.

Suite aux protestations d'élus en 2006 la loi a permis aux municipalités de mettre sur pied la taxe forfaitaire sur les plus value qui est de 10% des 2/3 de la somme du terrain cédé. Ceci étant basé sur le fait que le gain d'un terrain agricole revendu en terrain constructible est énorme.

Cette loi peut s'appliquer sur les terrains qui ont été classés constructibles et susceptibles d'être vendus depuis les 18 dernières années. Cette décision a permis un rééquilibrage par rapport aux impôts payés par chacun pour financer cette contrainte.

Le conseil municipal du 30 Août 2010 a pris la décision de mettre en place cette mesure qui sera applicable surement début novembre. Certains se diront « pourquoi vais-je payer puisque le réseau peut me fournir l'eau et l'électricité ? » ceci par solidarité pour le futur, car nous savons très bien que

dans un avenir proche nos réseaux vont être obsolètes et ne pourront plus fournir les futures constructions et c'est là que la Mairie devra engager de gros travaux de renforcement.



La carte communale

En ce qui concerne la carte communale, aucune révision n'est envisagée par le conseil municipal d'ici la fin du mandat.

Les Préfets qui valident ou pas les nouvelles demandes ont reçu pour consignes de diminuer les parties constructibles actuelles. Si l'occasion se présente à eux, en cas de demande d'enquête publique pour modifier une carte, ceci dans un souci d'économiser les terrains agricoles qui disparaissent en grande quantité tous les ans entre autre.....

Prévenus par ce fait, nous ne pouvons prendre le risque pour faire plaisir à de nouveaux demandeurs de punir certains détenteurs de zones constructibles. Il faut savoir que les zones libres actuelles constructibles représentent à peu près 200 maisons possibles (inclus le terrain de foot et le Parc Louis DUBOIS).

Le maire, Michel MAUREL





Le site internet de Fréjeville ; www.village-frejeville.fr



Contenu du site internet

La commune de Fréjeville se dote d'un site internet, vous pouvez le consulter à l'adresse : www.village-frejeville.fr

Ce site a été conçu pour regrouper un maximum d'informations sur l'ensemble du village. Sous une seule et même adresse, vous aurez accès aux informations concernant la mairie, les associations et à tout ce qui touche de près et de loin à la vie de la commune.

Dorénavant, seront disponibles au téléchargement :

- Les comptes-rendus des réunions du conseil municipal, mis à jour mensuellement.
- L'historique de tous les bulletins municipaux déjà parus depuis 2008, et les nouveaux disponibles dès leur sortis.
- Les état-civils, mis à jour annuellement.
- Les organigrammes du conseil municipal.
- Et bien plus encore à découvrir, mais aussi à venir...

Lancement officiel du site le 25 septembre 2010

Le lancement officiel du site www.village-frejeville.fr aura lieu le 25 Septembre 2010 à la salle Fabre à partir de 18 h, en parallèle de la remise des prix du concours des maisons et jardins fleuris. A cette occasion, M. Colombié de l'Agence Occitane de Communication présentera le site, ses fonctionnalités et ses évolutions.

A noter que la structure de ce site internet a donc été conçue par l'Agence Occitane de Communication, entreprise locale de Marssac-sur-Tarn spécialisée dans la création de portails internet de communes. Cette entreprise fournira tout au long de



♦ Page d'introduction du site

l'existence du site des évolutions pour en améliorer l'aspect, mais aussi pour l'enrichir.

Par la suite, ce sont les responsables de la communication, les secrétaires, mais aussi les associations qui tiendront le site à



Page d'accueil du site

Informations aux personnes âgées

Message en provenance du Conseil Général du Tarn (Direction Générale de la Solidarité, de la Direction Personnes Agées – Personnes Handicapées):

Le Département a décidé de prioriser le développement de la mission « Information et coordination gérontologique » auparavant exercée par 4 Centres Locaux d'Information et de Coordination (C.L.I.C.).

Cette mission est donc rattachée depuis le 01/10/2009 aux services du Conseil Général et cette nouvelle organisation permet aujourd'hui de couvrir l'ensemble du territoire Tarnais.

Désormais, pour toute question sur le quotidien des personnes âgées (questions relatives aux services d'aide à domicile, aménagement de l'habitat, chèques emploi services universels, l'A.P.A...), vous pouvez contacter le numéro vert départemental « Informations Personnes Agées », (appel gratuit depuis un poste fixe) au : 0.805.60.81.81.

Par ailleurs, la Direction de la Solidarité, à laquelle est rattachée cette nouvelle mission, est représentée localement par 12 Maisons du Conseil Général, réparties sur tout le territoire Départemental. Aussi, si vous souhaitez vous déplacer, vous pouvez vous rendre à la Maison du Conseil Général de votre secteur, des agents vous recevront et vous renseigneront à l'adresse suivante :

MAISON DU CONSEIL GENERAL DE PUYLAURENS Rue Guillaume Lavabre 81700 PUYLAURENS

Pour des informations plus spécifiques, vous pourrez également rencontrer dans ces locaux, un évaluateur de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A.) ou un coordonnateur C.L.I.C. du Service Médico-social Personnes Agées qui y assurent une permanence hebdomadaire. Dans certains cas, une visite à domicile peut être réalisée.

De plus, sur demande, vous pouvez venir consulter la documentation sur les services et structures dédiées aux personnes âgées que les coordonateurs C.L.I.C. mettent à disposition.

Pour prendre rendez-vous, contactez le : <u>05.63.34</u>.01.34.

Enfin, pensez à consulter le site internet du Conseil Général qui vous permet de télécharger ou de consulter un dossier A.P.A. en ligne: www.tarn.fr

Informations sur la salle Fabre

Rappel sur la location de la salle Fabre

La salle Fabre est réservée uniquement aux associations et aux habitants majeurs de Fréjeville.

En ce qui concerne la location aux habitants :

Il faut adresser une demande par téléphone à la responsable de la salle, en l'occurrence Mme Pascale ROMÉRO et non pas en mairie.

Pour la joindre, deux possibilités :

Par mobile au 06.64.77.95.94. | tous les jours

A son domicile au 05.63.70.55.92. | de 19h à 21h

Après avoir convenu d'une une date de réservation, elle se chargera de préciser les modalités à accomplir avant, pendant et après la location.

Un règlement reprenant le coût et les diverses consignes à respecter sera délivré au loueur.

Nous rappelons que toute forme de cession ou de sous location est interdite comme l'y autorise par dérogation l'article 1717 du Code Civil.

Travaux sur la salle Fabre

La salle Fabre est actuellement en cours de rénovation pour offrir à ses usagers un espace modernisé et accueillant :

- Nouveaux plafonds suspendus (entreprise Plaquiste Peinture Goncalves Emmanuel);
- Modernisation de l'éclairage et installation d'une climatisation (entreprise Electricité Générale Anselmi Francis):
- Rénovation des murs (réfection et peinture).

Les travaux se dérouleront du 30 Août au 15 Septembre 2010.

Le coût estimé est de 30.000 €uros.



FABRE

Sports - Création d'une école de Football

Message de la section foot de l'A.S.C.F.:



Francis Anselmi Brevet d'état 1er degré Tél: 06 13 41 53 03



avec à partir de septembre 2010, 2 nouvelles sections:

- ★ U7 (enfants nés en 2004 et 2005, 5 ans révolus)
- ★ U9 (enfants nés en 2002 et 2003) Les 2 équipes sont mixtes (filles et garçons)



Tél : 06 20 68 36 01 Tél : 06 73 63 71 59









Une journée portes-ouvertes se déroulera tout début septembre afin de présenter les structures, les dirigeants et toutes les formalités.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires, ou pour pré-inscrire votre enfant.

Une matinée « portes ouvertes » a été organisée à la salle polyvalente de Fréjeville, le samedi 11 septembre, de 10 heures à 11 h 30, au cours de laquelle une présentation du projet et des structures associées a été faite afin de répondre à toutes les questions des intéressés.

Si toutefois vous n'aviez pas pu être présents, vous pouvez contacter le responsable Gilbert MANDOUL, le Moniteur Francis ANSELMI ou un des quatre encadrants (voir leurs numéros de téléphone dans le tract ci-contre).



A noter que la saison 2010-2011 débute en Septembre. A ce sujet, la section de foot à 7 recrute.

Pour tout renseignement contacter:

M. Jean-Marc ALLAIN au 05.63.70.66.61.